

Solides pyrophoriques

Un **solide pyrophorique** est une substance ou un mélange solide qui, même en petites quantités, est susceptible de s'enflammer en moins de cinq minutes lorsqu'elle/il entre au contact de l'air (définition issue du règlement CE n°1272/2008 du 16 décembre 2008 - règlement CLP).

Classification

Substances et mélanges classés « solide pyrophorique » en fonction des résultats d'essais de l'épreuve N.2 du Manuel d'épreuves et de critères des Nations Unies, troisième partie, sous-section 33.3.1. (annexe aux Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses).

Durant cette épreuve, on recherche l'inflammation du solide mis en contact avec l'air.

Exemples de solides pyrophoriques

phosphore blanc



poudre d'aluminium



Classification	Etiquetage	Critères de classification
Solides pyrophoriques Catégorie 1 H250 : s'enflamme spontanément au contact de l'air	 Danger H250	Inflammation de 1 à 2 mL de la substance pulvérulente lors d'une chute de 1 m de hauteur sur une surface non combustible, ou pendant les 5 min suivant la chute.

Essais de caractérisation

(Manuel d'épreuves et de critères)

Référence	Intitulé
Manuel d'épreuves et de critères : épreuve N.2	Epreuve pour les solides pyrophoriques
Présélection	<p>Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour les solides pyrophoriques lorsque :</p> <p><input type="checkbox"/> l'expérience acquise dans la fabrication ou l'utilisation d'une substance ou d'un mélange montre que celle-ci/celui-ci ne s'enflamme pas spontanément au contact de l'air à température normale, c'est-à-dire que la substance demeure notoirement stable à température ambiante pendant une durée prolongée (plusieurs jours).</p>

Exemples

(annexe VI, tableau 3.1 du règlement CLP)

Substance	Classification		Etiquetage
	Classes de danger et catégories	Mentions de danger	Pictogrammes, mention d'avertissement, mentions de danger
Phosphore blanc n°CAS 12185-10-3	Solide pyrophorique cat. 1 Tox. aigue 2 (*) Corrosif cutané cat. 1A Tox. aigue pour le milieu aquatique cat. 1	H250 H330 H30 H314 H400	 H250 H330 H30 H314 H400 Danger
Poudre d'aluminium (pyrophorique) n°CAS 7429-90-5	Hydroréactif cat. 2 Solide pyrophorique cat. 1	H261 H250	 H261 H250 Danger
Poudre de zinc-poussière de zinc (pyrophorique) n°CAS 7440-66-6	Hydroréactif cat. 1 Solide pyrophorique cat. 1 Tox. aiguë pour l'environnement cat. 1 Tox. chronique pour l'environnement cat. 1	H260 H250 H400 H410	 H260 H250 H410

(*) signifie que la classification donnée est considérée comme une classification minimum.